

PLAN
REUNION PUBLIQUE DU 27 JANVIER 2006 : Gestion et financement des déchets

I- TEOM / REOM

**II- Collecte sélective en porte à porte
(sur la 2^{ème} couronne)**

III- Les actions de réduction du volume à traiter

- 1- Publicités
- 2- Suremballage
- 3- Compost à domicile en zone pavillonnaire

IV- Evolutions de la filière de traitement sur Angers Loire Métropole

- 1- Le tri mécano biologique
- 2- Bilan des tonnages
- 3- Les problèmes qui restent à traiter

V- Compostage

Enjeu : 60 à 80 kg / an / habitant
Potentiel 1/6 tonnage en fait 8 à 10 % au mieux

Bilan : économie transport

+ possibilité de ne pas sortir le conteneur certaines semaines (gain d'un arrêt).

	TEOM	REOM
AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none"> - Encaissement facile par les services fiscaux avec la taxe sur le Foncier bâti - Contestations réduites et faciles à traiter 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux acceptée car basée sur le « service rendu » - Permet (en cas de pesée embarquée) de motiver chaque habitant pour la réduction des déchets
INCONVENIENTS	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de fiabilité de l'évaluation de la valeur locative - Aucune motivation pour le tri ou la réduction des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'accroître les pollutions diffuses (fossés, dépôts sauvages,...) - Encaissement complexe, contesté et plus coûteux que la TEOM (à chiffrer)

COLLECTE SELECTIVE EN 2006

	DECHETTERIES + TOM	COLLECTE SELECTIVE EN PORTE À PORTE
Bilan environnemental	Entretien régulier des points TOM (nettoyage)	Bilan <0 dans les agglomérations < 2000 hab. (ADEME)
Commodités	Mobilisation nécessaire et régulière des habitants	Plus facile pour chacun
Efficacité sur St Lambert	430 à 450 T/an	480 à 500 T/an soit 50 à 70 T de plus
Coût	5 à 6 K€/an	38 à 40 K€ /an (2 ^{ème} collecte nécessaire)

**III- ORIENTATIONS
D'ANGERS LOIRE METROPOLE**

1- Réduire la quantité à traiter (réduction à la source)

Actions nationales puis locales :

a) Réduction des volumes et tonnages d'emballage

b) Publicités :

- Stop pub
- Boutiques de pub (et fin des publicités individuelles) + publicités informatiques

c) Compostage en zone pavillonnaire

BUT : 5 000 composteurs en 3 ans

2- Réduire la toxicité de la « poubelle grise » ou banale

Cf. fiche déchetterie et DMS

COLLECTE SELECTIVE FUTURE (DANS 3 À 10 ANS)

(Evolutions probables ou souhaitables)

1- Rapprocher les déchetteries des habitants en les multipliant

BUTS :

- a) Le taux de collecte des déchetteries
- b) Multiplier les « casiers » pour des tris plus fins

2- Accroître le nombre de points TOM classiques (3 types de caissons)

-> de 4 aujourd'hui à St Lambert, passer à 8 ou 10 : notion de desserte des quartiers

MAIS : - problème de citoyenneté, abandon de déchets aux points TOM

- Surcoûts de fonctionnement donc limitation à la multiplication des points TOM

(coût collectif et pollution pour les riverains)

- 3- **Créer des points de collecte « DMS »** (Déchets Ménagers Spéciaux), petits casiers pour piles, cartouches, néons, emballages de produits de traitements,...

BUDGET SERVICE DECHETS ANGERS LOIRE METROPOLE

2005 :

18 M€ + 1 M€ (provisions pour investissements)
(compte administratif 2004 en juin 2005)

Coût net UIOM =

4,261 + 83 K€ (mâchefers)
- 701 - 1543 (vente chaleur)
=environ 2,100 M€

Variante la moins coûteuse :

Tri mécano biologique et méthanisation + hypothèse enfouissement
= 8 M€ (annuité emprunt 90 M € sur 15 ans à 4 %)

2010 :

18 M€ (2005)
- 2,1 (UIOM fermée)
- 0,7 (diminution annuité emprunts)
+ environ 1 M€ (amortissement travaux Roseraie 2004 à 2006)
+ 8 M€ (variante la moins coûteuse)
= 24,2 M€ soit + 6,2 M€

Sans budget pour la réduction des déchets à la source ni pour la collecte et destruction des DMS
(Déchets Ménagers Spéciaux)
 $24,2/19 = 27,3 \% (x 10 \% \Delta \text{inflation} \textcircled{1}) = 40 \%$
 $1,273 x 1,1 = 1,4$

① En 3 ans, l'index TP 01 a varié de 12 % soit 2 fois plus vite que l'inflation

BUDGET ORDURES MENAGERES POUR LES MENAGES

1) En 2003 :

131 € / maison (moyenne)
200 à 250 € / maison en 2010

2) En 2006 :

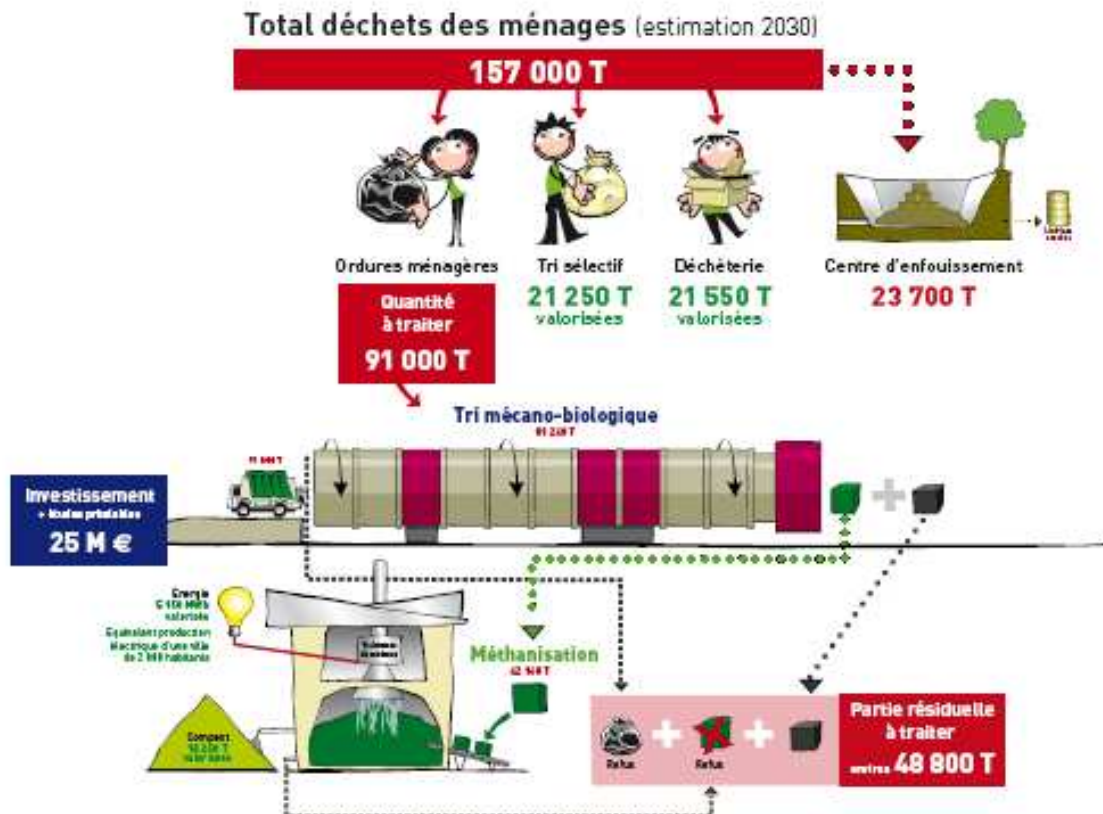
125 K€ = 156 € / maison
800 maisons

Prévision en 2010 : + 40 % environ

Soit $156 x 1,4 = 218 €$

4- TRI MECANO BIOLOGIQUE

+ méthanisation + enfouissement ou gazéification ou incinération ou autre



3- EVOLUTION DU TONNAGE A TRAITER

